COMMUNAUTE **D'AGGLOMERATION** DUSAINT-QUENTINOIS

OBJET

FINANCES - Demande de subvention auprès de l'Aisne Partenariat **Investissement pour** 2018 - Atelier mobile de broyage à végétaux.

RAPPORTEUR M. le Président

Date de convocation: 13/03/18

Date d'affichage: 13/03/18

Nombre de Conseillers en exercice: 76

Quorum: 39

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 70

Nombre de Conseillers

votant: 66

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

Séance du 19 MARS 2018 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à Rouvroy

Sont présents:

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCO, M. Alain VAN HYFTE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonnette SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARAMELLE, Mme Mélanie MASSOT, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Jacques HERY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE. M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Frédéric MAUDENS suppléant de Mme Guylaine BROUTIN, Mme Sylvie NOGRET suppléant de M. Bernard DESTOMBES, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

Mme Colette BLERIOT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par M. Guy DAMBRE, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Christine LEDORAY représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par M. Jacques HERY

Absent(e)s:

M. Hugues VAN MAELE, M. Frédéric ALLIOT, M. Dominique FERNANDE, Mme Monique BRY, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY

Secrétaire de séance : Benoît LEGRAND

La commission consultative d'élaboration et de suivi du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés s'est favorablement positionnée sur la rotation en communes d'un atelier de broyage.

L'atelier de broyage est un ensemble constitué d'un broyeur thermique à végétaux attelé sur un camion-benne 3T5.

Un site sécurisé par commune concernée sera identifié pour broyage et stockage. Le broyat obtenu sera laissé à disposition des communes pour épandage sur espaces verts contribuant ainsi à la réglementation zéro phyto.

Le coût global de l'opération est estimé à 63 330 € HT soit 75 996 € TTC.

Ce projet est éligible à l'Aisne Partenariat Investissement (API) instruit par le Conseil Départemental. Un plan de financement prévisionnel est joint en annexe.

La collectivité s'engage à prendre en charge la part non couverte par la subvention.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) de solliciter l'Aisne Partenariat Investissement (API) auprès du Conseil Départemental, ainsi qu'auprès de tout autre partenaire institutionnel susceptible d'apporter son soutien, au taux le plus élevé possible, pour le financement partiel des prestations susvisées,
 - 2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel,
- 3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

M. Roland RENARD, Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Jean-Pierre MENET ne prennent pas part au vote.

S'est abstenu(e): M. Damien NICOLAS

Pour extrait conforme,

Xavier BERTRAND

Le Président

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20180319-42224-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/18Publication :

Pour l'"Autorité Compétente" par délégation



Aisne Partenariat Investissement 2018

Objet : Acquisition d'un broyeur à végétaux

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	Montant	%
Conseil Départemental de l'Aisne - API	12 666,00	20,00%
Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois	50 664,00	79,99%
Total HT	63 330,00	100,00%